ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN de BALLOTTAGE du 25 novembre 1962

3ème Circonscription Gaillac - Graulhet - Lavaur

INDÉPENDANTS ET PAYSANS D'ACTION SOCIALE
POUR LA CONCORDE RÉPUBLICAINE

Mes Chers Compatriotes,

Je remercie bien cordialement *tous ceux d'entre vous dont la confiance vient de me placer largement* **en tête des candidats, avec 15.094 suffrages,** *soit un chiffre en progrès marqué sur le premier tour de scrutin de 1958, en me donnant* **la majorité absolue dans mon canton d'origine et la majorité relative dans 10 cantons sur 16.**

Ceux qui me connaissent le mieux, dans le déroulement de ma vie et dans la continuité de mes actes, ont ainsi donné à tous ***la caution de leur témoignage,*** *en* ***rejetant avec éclat les attaques absurdes*** *et les* ***sottes calomnies*** *lancées contre moi dans le plus mauvais style des querelles partisanes d'autrefois.*

Maintenant, ***je fais appel à vous tous,*** *en homme qui n'a à rougir d'aucune des promesses qu'il a faites, car* ***il a tenu tous ses engagements;*** *qui n'a à regretter aucune des attitudes qu'il a prises, car il a toujours défendu, avec lucidité et courage, la paix authentique à l'extérieur, la paix civique à l'intérieur, et partout le progrès des hommes;* ***qui s'est toujours comporté avec efficacité, en élu de tous, dans tous les Cantons de la 3ème Circonscription.***

Aujourd'hui ***VOTRE CHOIX EST CLAIR*** *entre les trois candidats :*

Vous ne pouvez voter pour M. SPENALE, car il ne pourrait être élu, qu'il le veuille ou non, ***qu'avec le soutien massif des voix Communistes dont il serait nécessairement prisonnier.***

*Vous ne pouvez porter utilement vos suffrages sur M. MAYNARD, qui maintient une candidature de division, mais qui n'a aucune chance d'être élu : finalement vos voix profiteraient à la collusion socialo-**Communiste.***

Vous saurez donc renouveler votre confiance à celui qui n'a cessé - à l'Assemblée Nationale comme dans les rangs de la majorité de Concorde Républicaine créée au sein du Conseil Général et à laquelle il s'honore d'appartenir - de défendre vos droits, de soutenir les intérêts du Tarn, de coopérer à la renaissance de notre Région, avec la volonté constante d'unir les esprits dans une action positive et jamais de les diviser.

Chaque voix peut être décisive.
Pas de rature sur le bulletin de vote.
Pas d'abstention.

VOTEZ

Henri YRISSOU

Député du Tarn,
Conseiller Général et Maire de Gaillac,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

Flavien MALET

Conseiller Général de Cadalen,
Maire de Lasgraïsses,
Vice-Président du Conseil Général du Tarn
Remplaçant éventuel.

IMP. MODERNE R. FABRE - GAILLAC